



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CAUSSES A L'AUBRAC

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du mardi 06 mars 2018

COMPTE-RENDU

PRESENTS :

Séverac d'Aveyron : M. Raymond GUITARD, M. Alain GAL, M. Christian DELMAS, Mme Marie-Claire COUDERC, Mme Georgette LACOSTE, Mme Thérèse CASAGRANDE, M. Jérôme DELESCURE, M. Olivier DE POUZILHAC, **Laissac Séverac l'église** : Mme Danielle BOURREL, M. David MINERVA, M. Yves KLEIN, M. Jean-François VIDAL, **Palmas d'Aveyron** : M. Jean-Paul PEYRAC, **Bertholène** : Mme Hélène VAYSSIERE, Mme Isabelle POIRIER, **Gaillac d'Aveyron** : M. Michel MERCADIER, **Vimenet** : Mme Nathalie RICARD, **Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac** : M. Marc BORIES, Mme Odette LAGARRIGUE, M. Patrick BLANC, **Sainte Eulalie d'Olt** : M. Christian NAUDAN, **Pomayrols** : Mme Christine VERLAGUET, **Pierrefiche d'Olt** : M. Gérard MAJOREL, **Prades d'Aubrac** : M. André POURCEL, **La Capelle Bonance** : M. Jean-Louis SANNIE, **Saint Martin de Lenne** : M. Sébastien CROS, **Saint Laurent d'Olt** : M. Alain VIOULAC, M. Robert VAYSSE, **Saint Saturnin de Lenne** : M. Gérard AFFRE.

POUVOIRS :

Mme Mélanie BRUNET donne pouvoir à Mme Georgette LACOSTE
Mme Florence RAYNAL donne pouvoir à M. Raymond GUITARD
M. Camille GALIBERT donne pouvoir à M. Christian DELMAS
M. Jean-Pierre NIEL donne pouvoir à M. Marc BORIES
M. Jean BOYER donne pouvoir à M. Christian NAUDAN
M. Michel BAYOL donne pouvoir à Mme Odette LAGARRIGUE

SECRETAIRE DE SEANCE : Danielle BOURREL

Approbation du compte-rendu du dernier conseil communautaire

Le compte-rendu de la réunion du 21 février 2018 est adopté à l'unanimité.

Création d'emplois pour le recrutement d'agents dans les pôles techniques

Monsieur le Président rappelle que l'organisation des services techniques de la communauté de communes comprendra un pôle technique par bourg-centre avec des bâtiments dédiés, du matériel et du personnel dont un encadrant technique par pôle (chef de pôle).

La commission « mutualisation » a évalué le besoin à 9/10 agents avec, **dès 2018**, la nécessité de créer de 5 emplois à temps complets pour subvenir rapidement aux besoins liés à l'harmonisation des compétences (stades, voiries, gymnases...).

La création de ces 5 emplois serait échelonnée sur 2018 comme suit :

-3 postes à créer et à pouvoir rapidement sur 3 pôles techniques :

-1 emploi d'adjoint technique C1 « Polyvalent » sur le pôle de Laissac : Travail en déchetterie, nettoyage, entretien des espaces verts, collecte des déchets, intervention sur les piscines, petits travaux d'entretien de la voirie...

-1 emploi d'Adjoint technique C1 « Polyvalent » sur le pôle de Campagnac : idem ci-dessus

-1 emploi d'Agent de maîtrise sur le pôle à Sévérac d'Aveyron en qualité d'encadrant technique : Coordination des agents du pôle de Sévérac, gestion des terrains de grands jeux communautaires.

-2 postes à pourvoir d'Adjoints techniques C1 « Polyvalents » cet automne sur le pôle de St Geniez dès que la communauté de communes disposera d'un bâtiment technique.

Par ailleurs, les missions (compétences) transférées des communes sont assurées pour partie par du personnel communal. En conséquence, la Communauté privilégiera le recrutement d'agents communaux en « interne » par mutation des communes pour ne pas augmenter la masse salariale « globale » du territoire.

Enfin, Il n'est pas exclu qu'un agent recruté détienne un grade différent de celui de l'emploi ouvert. Dans ce cas, il serait proposé de fermer l'emploi et d'ouvrir le poste au grade correspondant.

M. Christian NAUDAN sollicite l'aide des communes en personnel et matériel le temps d'organiser ces pôles.

M. David MINERVA demande si une harmonisation des situations statutaires des agents communaux et intercommunaux peut s'envisager pour faciliter les mutations.

M. Jean-Paul PEYRAC précise que les agents qui postuleront seront soumis au régime en vigueur sur l'intercommunalité. Cependant tendre vers une harmonisation est intéressant dans le cadre d'une mutualisation plus « poussée ».

Le conseil adopte à l'unanimité la création de ces 3 premiers emplois à compter du 1^{er} avril 2018.

Projet de Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

Monsieur Christian DELMAS présente le rapport d'orientation budgétaire.

Le débat d'orientations budgétaire permet :

- de présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget primitif, le contexte national et international étant évoqué,
- d'informer sur la situation financière de la collectivité et les perspectives budgétaires,
- de présenter les actions mises en œuvre.

Il tient compte des dernières évolutions majeures :

-Au plan national : exonération progressive de la taxe d'habitation, stabilisation de la DGF et du FPIC...

-Au niveau de notre intercommunalité : passage au régime de la FPU au 1^{er} janvier 2018, harmonisation des compétences avec transferts ou restitutions, mise en œuvre des mécanismes d'attributions de compensations, éligibilité la DGF bonifiée....

Le rapport intègre les principaux projets prévisionnels dans le budget primitif 2018 en complément de ceux initiés ou repris en 2017 :

La mise en place des 4 pôles techniques (personnel - matériel – bâtiments)

Le programme de voirie communautaire 2018

La poursuite de la restructuration de la déchèterie de Sévérac d'Aveyron

La création d'espaces conteneurs

La réfection d'un vestiaire à Lapanouse

L'extension de la ZA des Combes à Laissac

Le projet de MAM à St Laurent d'Olt

L'acquisition d'un terrain à St Geniez d'Olt en prévision d'une extension de ZAE

Les études pour la création d'un pôle multi-services à Laissac (Services de la petite enfance, enfance, Centre Social, médiathèque/ bibliothèque tête de réseau).

La mise en place d'une politique de soutien aux entreprises (aides à l'immobilier notamment) par l'affectation d'une enveloppe de 50 000 € annuelle

- ...

Ce rapport tient compte de l'évolution du personnel suite au transfert de compétences au 01/01/2018 (38,35 ETP pour 44 emplois en 2017, 33 emplois pour 29,65 ETP à compter du 1^{er} janvier 2018 en ajoutant les agents transférés de Sévérac d'Aveyron).

Et des travaux à mener en 2018 :

- Renégociation d'emprunts.

-Mise en place d'une charte budgétaire et financière pour que l'ensemble du territoire soit gagnant (communes et communauté de communes)

- Définition d'une stratégie d'aides aux associations et aux entreprises avec une diffusion à chaque commission concernée pour analyse.

Les objectifs du ROB sont :

-de ne pas augmenter la pression fiscale.

-de maintenir un effort d'équipement permettant de répondre aux attentes de la population pour un meilleur cadre de vie autour des différents projets tout en veillant à entretenir le patrimoine (bâtiments et voirie).

Ces éléments seront détaillés dans le budget principal et les 13 budgets annexes. Dont les budgets de zones.

M. Alain GAL, précise à ce sujet que la ZAD de Ménaldesques sera difficilement viabilisable et, par voie de conséquence, peu vendable. Inversement, la zone des Cazes, gérée par le SM Carrefour Aveyron, est très attractive.

Le Bureau réuni le 27 février 2018 a émis un avis favorable sur ce document et ces orientations ainsi que la commission Finances.

Le conseil adopte à l'unanimité le rapport d'orientation budgétaire.

Amortissement comptable des biens du budget général M14.

Monsieur le Président présente les propositions d'amortissements comptables suivantes (articles, biens concernés et durées) :

➤ **Immobilisations incorporelles :**

Compte	Dénomination M14	Descriptif	Type	Durée
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Logiciel	Linéaire	2ans

Les frais d'études non suivis de réalisation (compte 2031), les subventions d'équipements versées (compte 204) ... feront l'objet d'une proposition de durée d'amortissement spécifique délibérée au cas par cas.

➤ **Immobilisations corporelles :**

Compte	Compte développé	Dénomination M14	Descriptif	Type	Durée
2157	21571	Matériel roulant	Matériel tel que camion, camion benne, Véhicule utilitaire, voitures...	Linéaire	8 ans
	21578	Autre matériel et outillage de voirie	Matériel tel que plaque vibrante, bétonnière, tronçonneuse, petits outillages...	Linéaire	5 ans
2158	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	Intervention sur bâtiments (menuiserie, chauffage, plomberie...)	Linéaire	15 ans
	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	Intervention sur benne OM	Linéaire	8 ans
	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	Autre matériel divers (matériel sportif...)	Linéaire	5 ans
	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	Conteneurs à déchets, colonnes à verre...	Linéaire	10 ans
	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	Matériel tel que plaque vibrante, bétonnière, tronçonneuse, petits outillages...	Linéaire	5 ans
218	2183	Matériel de Bureau et Matériel Informatique :	Ordinateur, imprimante, photocopieur, tableau numérique, vidéoprojecteur...	Linéaire	5 ans
	2183	Matériel de Bureau et Matériel Informatique :	Mobilier à usage de bureau tels que tables, chaises, armoires	Linéaire	10 ans
	2184	Mobilier	Mobilier autre qu'à usages de bureau tels que tables, chaises, armoires	Linéaire	10 ans
	2188	Autres immobilisations corporelles	Réfrigérateurs, Fours, lave-linges, lave-vaisselles, sèche-linges, téléviseurs, appareils photographiques, aspirateurs	Linéaire	5 ans
	2188	Autres immobilisations corporelles	Plaques émaillées	Linéaire	15 ans
	2188	Autres immobilisations corporelles	Equipements sportifs (buts de football, jeux/structures d'extérieurs)	Linéaire	10 ans
	2188	Autres immobilisations corporelles	Conteneurs à déchets, colonnes à verre...	Linéaire	10 ans

Le Bureau réunit le 27 février 2018 s'est positionné favorablement.

Le conseil adopte à l'unanimité ces propositions d'amortissements comptables.

Avenant prévisionnel sur les travaux des vestiaires et tribunes du stade Roland Saules

Monsieur le Président présente le projet d'avenant n°2 au lot n° 3 « Couverture » avec les Couvreur du Causse.

Cet avenant porte sur l'habillage en bac acier de la tranche latérale des gradins et le remplacement de la fenêtre haute du couloir par un bardage (ce dernier point générera une moins-value de 680 € HT sur le lot n° 4 « menuiseries extérieures serrurerie »).

Ces travaux supplémentaires sur le lot n°3 s'élève à + **1 250 € HT**. Le nouveau montant du marché est de **22 712,99 € HT**.

Le Bureau réunit le 27 février 2018 s'est positionné favorablement.

Le conseil adopte à l'unanimité cet avenant.

Création de trois budgets annexes pour la reprise des ZA départementales sur Sévérac d'Aveyron

Monsieur le Président expose que par délibération du 25 juillet dernier, la communauté de communes a acté les conditions de transmission des trois zones d'activités économiques départementales au bénéfice de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac.

Il convient à présent d'acter l'ouverture de 3 budgets annexes dédiés pour leur gestion (travaux, ventes...) dénommés comme suit :

- Zone d'activité économique « Les Marteliez 1 »
- Zone d'activité économique de Roumagnac
- Zone d'activité économique de Ménaldesques

Et d'assujettir ces 3 budgets à la TVA.

Le Bureau réunit le 27 février 2018 n'a pas émis d'objection.

Le conseil adopte à l'unanimité la création de ces 3 budgets dans les conditions présentées.

Contractualisation des offres pour les travaux de voiries de préparation de la chaussée

Monsieur Alain VIOULAC présente le résultat de la consultation de ces marchés à bons de commande de un an reconductibles 3 fois un an et allotis de la façon suivante :

Le Lot n°1 – Secteur « Olt et Aubrac + Lot et Serre » estimé à 340 835,00 € HT de prestations annuelles sur la base du détail estimatif moyen.

Le Lot n°2 - Secteur « Sévérac d'Aveyron + Laissaguais » évalué à 243 655,00 € HT de prestations annuelles sur la base du détail estimatif moyen.

Les membres de la CAO ont été associés, à titre consultatif, à l'ouverture des offres le mardi 27 février à 17H30.

Concernant le Lot n°1 : une seule offre a été présentée (Conte et Fils/Conte TP)

Concernant le Lot n°2 : deux offres ont été remises (Conte Et Fils/Conte TP et Fournier TP)

Sur la base des critères pondérés d'analyse des offres , les marchés sont attribués :

-pour le lot N° 1 au groupement d'entreprises Conte et Fils / Conte TP pour un montant estimatif annuel de prestations de 269 971 € HT.

-pour le lot N° 2 à l'entreprise Fournier TP pour la somme estimative annuelle de 189 441,00 € HT.

Le conseil, à l'unanimité, autorise M. le Président à signer ces marchés.

Signature de contrat par délégation du Conseil

Monsieur le Président présente les contrats qu'il a signé par délégation du conseil :

-Signature d'un contrat avec Inforsud pour la gestion du serveur et du réseau informatique pour un montant de 2136.48 € HT (2018 uniquement).

-Signature de conventions avec le SMBV2A pour la pose et l'entretien de repères de crues :

- Sévérac d'Aveyron : 5 repères (le Verlenque, le Merdans , l'Aveyron, l'Olip) . 1172,58 € sont à la charge de la Communauté de communes.

-Gaillac d'Aveyron (1 repère + échelle de crues) : 1482.29 € à la charge de la Communauté de communes.

-Bertholène 2 repères (sur le Lugagnac et l'Aveyron) : 434,40 € d'autofinancement prévisionnel pour la communauté.

Les Communes doivent également signer ces conventions.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil accepte à l'unanimité l'adhésion au Service de Médecine Professionnelle Préventive du Centre de Gestion pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

-Stratégie sur la programmation des travaux liés à la GEMAPI: Il est acté que la communauté de communes décidera des travaux à réaliser avec avis des communes.